

# SST (SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL)

FORMATION GROUPEE

EN PRESENTIEL

Pour en savoir plus : [sg-formation.fr](http://sg-formation.fr)



ORGANISME DE FORMATION

**SG FORMATION (SARL)**

09 86 39 60 85

326 Rue Verte, 59141 Thun-l'Évêque

[audrey@sg-formation.fr](mailto:audrey@sg-formation.fr)

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## DURÉE

14 h (2 jours)

## PUBLIC VISÉ

Tout public

## MODALITÉS D'ACCÈS

Nos formations sont ouvertes **toute l'année** (*contactez-nous*)

## ACCESSIBILITÉ

Une **adaptation** des formations pour les **personnes en situation de handicap** est possible.  
**Les lieux de formation seront accessibles aux personnes en situation de handicap.**  
Une vérification sera établie. *Nous contacter : (Audrey, référent Handicap : 06 58 30 42 22)*

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

**Formateur spécialisé - Supports pédagogiques (Exposés, vidéo, travaux de groupe, exercices pratiques...)** - Suivi du programme de formation - support remis sur CLE USB à la fin de la formation.

### → Moyens permettant de suivre l'action de formation

- Plans d'action de formation

### → Moyens permettant d'en évaluer les résultats

- Réalisation de travaux durant la formation (exercices et mise en situation)

### → Sanction

- Délivrance d'une attestation d'assiduité ainsi qu'un **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail**, valide 24 mois

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**

- Examiner la **personne victime d'un accident** et de **déterminer le résultat à atteindre**
- Situer le **cadre juridique** de son intervention de SST
- **Mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident** en réalisant une **protection adaptée**
- **Alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires**
- **Effectuer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre**
- Contribuer à la **mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail**
- **Informers les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées**

## PRÉREQUIS

- Aucun

# PROGRAMME

## JOUR 1

### INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

#### **MODULE 1 : SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE**

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

#### **MODULE 2 : PROTEGER DE FACON ADAPTEE**

Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations

- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

#### **MODULE 3 : EXAMINER LA VICTIME**

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

#### **MODULE 4 : GARANTIR UNE ALERTE FAVORISANT L'ARRIVEE DES SECOURS ADAPTES AU PLUS PRES DE LA VICTIME**

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

#### **MODULE 5 : SECOURIR LA VICTIME DE MANIERE APPROPRIEE**

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

## **JOUR 2**

### **CONTRIBUER A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS**

#### **MODULE 6 : SITUER SON ROLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DE L'ENTREPRISE**

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs dans son entreprise

#### **MODULE 7 : CARACTERISER DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL**

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

#### **MODULE 8 : PARTICIPER A LA MAITRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS PAR DES ACTIONS DE PREVENTION**

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

#### **MODULE 9 : RISQUES SPECIFIQUES**

Aux 14 heures de formation, il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base.

Evaluation formative tout au long de la formation Evaluation certificative : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des sauveteurs secouristes du travail et transcrit dans une « grille de certification individuelle » (document INRS), utilisée lors de chaque formation.